

et dans les transferts de technologie. Étant donné ses hypothèses de départ, le Conseil économique ne parvient jamais à identifier et à analyser les questions cruciales qui se posent au Canada. Comment peut-on expliquer les lacunes de *Pour un commun avenir?*

Trois facteurs nous viennent à l'esprit. D'abord, le Conseil économique est victime d'une écrasante prédominance d'économistes endoctrinés par la théorie économique libérale et ne jurant que par elle. Les organismes investis de fonctions consultatives comme le Conseil économique devraient pourtant veiller à ne pas s'enfermer dans un champ d'investigation trop étroit. Dans le cas précis du Conseil, il s'agit non seulement pour les économistes d'élargir leurs perspectives, mais aussi d'introduire la participation d'autres disciplines qui s'intéressent elles aussi à l'étude du sous-développement. Au-delà de cette critique qui s'impose d'elle-même, il y a aussi le fait que les auteurs du rapport n'ont pas du tout cherché à connaître et à assimiler les critiques et les recommandations des bénéficiaires de l'aide au développement.

En second lieu, il appert que les auteurs se sont appliqués dans une large mesure à anticiper les préférences des fonctionnaires gouvernementaux plutôt qu'à étudier sérieusement les événements des dernières années et produire une analyse critique témoignant d'un réel effort de compréhension des réalités politiques internationales.

Il s'ensuit naturellement que le rapport est dénué de tout sens de l'histoire. Ses auteurs paraissent incapables d'embrasser l'intérêt à long terme du pays, condition pourtant essentielle à la recherche d'une solution aux problèmes du sous-développement et de la stabilité mondiale. Bien qu'une telle éventualité soit lourde de conséquences, il se peut que le nouvel ordre mondial signifie pour nous une réduction de notre niveau de vie et de notre croissance économique. Plutôt que d'entretenir cette possibilité, le Conseil économique n'en touche pas un mot. A son tour, il vient de sacrifier sa crédibilité en tant qu'organisme créé au départ pour étudier des stratégies appropriées et les recommander aux responsables de l'État.

## *Économie mondiale*

# Le commerce international au lendemain des NCM

par Robert G. Clark

Les négociations du Tokyo Round auront peut-être marqué l'apogée mais aussi la fin des grandes négociations commerciales et tarifaires multilatérales (NCM). La conclusion des accords provisoires marque également la première fois que d'importantes négociations du GATT sont menées à terme pendant une longue période d'essoufflement de l'économie mondiale. Les participants aux quatre sommets économiques qui se sont tenus entre 1975 et 1978 ont cherché à hâter leur issue à la satisfaction générale. Les dirigeants du Sommet de Tokyo ont fait ressortir les réalisations des NCM et se sont engagés à appliquer les accords «sans délai et fidèlement». L'attention peut maintenant se concentrer davantage sur les grands facteurs structurels qui à moyen terme conditionneront l'environnement commercial du monde de l'après-NCM ainsi que sur les grandes questions de politique commerciale qui en découlent.

### Contexte de ralentissement

Les économies industrielles avancées doivent s'accommoder d'un accroissement rapide du coût de l'énergie, de pressions inflationnistes persistantes et de taux de

croissance réduits. Leur gestion est donc rendue difficile par une faible croissance de la productivité, des modifications démographiques radicales, des changements importants dans les tendances de l'offre et de la demande, l'évolution des technologies, les effets d'une infrastructure vieillissante et, dans certains secteurs, la concurrence que commence à leur livrer certains pays en développement. Ces phénomènes structurels (qui sont aggravés par une surcapacité cyclique dans certains secteurs) se sont traduits sur le plan intérieur par de faibles investissements et des taux de chômage trop élevés et, sur le plan extérieur, par d'importants déséquilibres des paiements inter-

---

*M. Clark est un agent du service extérieur actuellement affecté à la Direction des politiques en matière de commerce et d'économie générale du ministère des Affaires extérieures. Depuis son arrivée au Ministère en 1972, il s'est occupé principalement des questions canado-américaines et, plus récemment, de l'élaboration de politiques commerciales. Il a également été affecté à Washington, D.C. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.*